

Je suis élève de première

Quelles notes sont prises en compte pour le baccalauréat ?

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la seconde session des épreuves communes de contrôle continu (E3C2) a été annulée ainsi que les épreuves anticipées de français.

Épreuves communes de contrôle continu

E3C1	Épreuves passées en janvier février 2020	Les notes obtenues comptent.
E3C2	Histoire-géographie LVA/LVB Mathématiques en voie technologique Enseignement scientifique en voie générale Enseignement spécialité suivi en 1 ^{er} uniquement	Épreuves annulées : pas de note. Épreuves annulées. La moyenne des moyennes des 1 ^{er} et 2 ^e trimestres.

Épreuves finales

Épreuves orales et écrites de français

Épreuves annulées. La note de français est donc obtenue avec la moyenne des moyennes des 1^{er} et 2^e trimestres. Cette note est affectée au même coefficient (10%).



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Je suis élève de terminale Je passe le baccalauréat général et technologique

En raison de la crise sanitaire du Covid-19 en 2020, les épreuves terminales du baccalauréat sont annulées. Elles sont validées par le contrôle continu sur la base des moyennes des deux premiers trimestres de terminale affectées des coefficients de ma série. Les notes déjà obtenues aux épreuves anticipées et aux épreuves en cours d'année sont gardées.

Jusqu'au 15 juin



Les professeurs saisissent les notes dans le livret scolaire :

- les notes des épreuves anticipées + épreuves d'EPS
- les notes de l'année : moyenne des moyennes des 1^{er} et 2^e trimestres dans chaque discipline
- les notes du 3^e trimestre ne comptent pas, mais peuvent donner lieu à un commentaire du professeur



Les résultats de chaque discipline sont affectés du coefficient du baccalauréat.

Ex. : Je suis un élève de ES. En histoire-géographie, j'ai eu 11 de moyenne au 1^{er} trimestre et 13 au 2^e trimestre. Ma moyenne finale est donc de 12, coefficient 5.

15 juin - 6 juillet



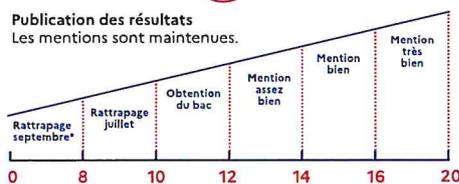
Les notes sont harmonisées afin de garantir l'équité entre tous les candidats.

- valorisation : le jury valorise les candidats assidus, mobilisés et volontaires, mais également leurs progrès au cours de l'année.
- harmonisation : le jury étudie la moyenne habituelle obtenue dans l'établissement à l'examen, le taux de réussite et le taux de mention afin d'ajuster les notes des élèves.

7 juillet



Publication des résultats
Les mentions sont maintenues.



* sur décision du jury

7 juillet - 10 juillet



Session de rattrapage : comme d'habitude à partir de 2 épreuves orales dans les disciplines de mon choix et sur le programme étudié avant le confinement.

Septembre



Sont autorisés à se présenter à cette session :

- à titre exceptionnel, sur décision du jury, les élèves ayant obtenu moins de 8 de moyenne ;
- les élèves n'étant pas en mesure de se prévaloir d'un livret scolaire conforme ;
- les candidats libres.